



Assemblée Générale Saison 2022-2023

Ordre du jour

- *Vote du PV de l'assemblée générale du 15 janvier 2022*
- *Rapport moral*
- *Rapport d'activités 2022*
- *Rapport financier 2022 et désignation des nouveaux vérificateurs aux comptes*
- Projets 2023
- Tarifs Licences saison 2024
- Budget prévisionnel 2023
- Appel aux candidatures pour les représentants du club aux AG du CD17 et à l'AG du CRNATA Information sur la Candidature comme représentant des clubs de Charente-Maritime ou de Nouvelle-Aquitaine à l'AG de la FFTA
- Parole aux invités
- Élections



Table des matières

1. PV Assemblée Générale Saison 2021-2022 :	2
2. Rapport Moral du Président :	11
3. Statistiques du Club :	13
a. Nombre de Licenciés	13
b. Répartition Hommes/Femmes	14
c. Renouvellement/Création	15
d. Répartition par Tranche d'Age	16
e. Types de Licences	17
4. Résultats de nos Archers :	18
a. Podiums Départementaux	18
b. Podiums Régionaux	18
c. Podiums et Sélectionnés Nationaux	19
5. Rapport d'Activités :	20
a. Encadrement et Arbitrage	20
b. Communication	20
c. Groupe d'entraînement et formations	20
d. Labellisation	20
e. Activités	21
6. Rapport Financier :	22
7. Rapport du Commissaire aux Comptes :	25
8. Tarifs des Licences :	26
a. Tarifs Saison 2022-2023	26
b. Tarifs Saison 2023-2024	26
9. Budget Prévisionnel :	27
10. Evénements 2023 :	29
11. Remerciements aux Partenaires :	30

1. PV Assemblée Générale Saison 2021-2022 :



Assemblée générale
15 janvier 2022.

Procès-verbal

Les Archers d'Hélène

Tir à l'arc

Surgères

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Élective
du 15 janvier 2022

Invités présents

- Madame Sylvie Plaire, représentant Mme Le Maire de Surgères et la CDC
- Monsieur Patrick BOUTON, Vice-président de la CRNATA
- Madame Valérie Gaborit, Présidente du Comité départemental de tir à l'arc

Invités excusés

- Madame Odette Huet, Vérificateurs aux comptes, n'a pas pu se joindre à notre invitation à cause de problèmes de connexion Internet

Quorum :

En début de séance, Mme Freund annonce que le quorum est atteint.
(15 archers présents et 23 pouvoirs)

Le 15 janvier 2022, les membres de l'association Les Archers d'Hélène se sont réunis en visio-conférence, en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la Présidente.

Du fait de la forme exceptionnelle de l'Assemblée, la feuille d'émargement a été établie avec les archers connectés.

L'Assemblée était présidée par Mme Freund, Présidente de l'association. Elle était assistée de la secrétaire. Le quorum étant atteint, l'Assemblée a donc pu valablement délibérer.

Ordre du jour selon convocation.

Mme la Présidente remercie de leur présence les personnes invitées et les archers présents. **FP/AG**

Archers d'Hélène – 15/01/2022

Les Archers d'Hélène

Tir à l'arc

Surgères

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Élective
du 15 janvier 2022

Rapport de l'AG 2020

En ligne depuis 11 mois, il n'en n'est pas fait lecture

Vote du rapport d'AG 2020 : vote à l'unanimité

La Présidente fait lecture du rapport moral (cf annexe)

Vote du rapport moral : vote à l'unanimité

Rapport d'activités

- Voir document d'AG.

- Le nombre de licenciés en fin de saison était de 65.

Le nombre d'archers reste donc constant. Le club pratique la restriction des inscriptions en limitant sa participation aux événements promotionnels de début de saison (forum des associations, ..) Mr Forgeard-Dorgeon (archer) interroge la Présidente à propos de cette pratique.

Mme la Présidente explique ce choix par une volonté de continuer à assurer un entraînement et un encadrement de qualité aux archers. Le club ne compte que 2 entraîneurs actifs.

Les nombres de créations et de renouvellements des licences, ainsi que la proportion des licenciés Sénior (40 à 77 ans), correspondent aux moyennes nationales.

Malgré la situation sanitaire compliquée, le club a continué son activité.

- Les cours ont été assurés en extérieur même si les archers présents étaient peu nombreux. -

Les compétitions ont repris à partir du printemps et les archers compétiteurs ont remporté plusieurs médailles tant au niveau départemental, régional que national. L'ensemble des participants les félicitent.

- Le club a organisé en septembre 2021 le Championnat de France de Tir 3D. Cet événement a connu un véritable succès et les retombées promotionnelles et financières ont été importantes. -

L'association compte actuellement un arbitre fédéral et nouvel arbitre Quentin MINET (qui a réussi son examen en novembre 2021). Le club félicite Quentin et le remercie de son implication.

PV AG Archers d'Hélène – 15/01/2022

Rapport financier

- Le résultat net du club est excédentaire de 3951,70 €.

Ce résultat s'explique par les retombées positives du Championnat de France Tir 3D. La Présidente rappelle que les lignes « annexe » du budget, concernant les heures de cours et la mise à disposition gratuite de locaux, servent à valoriser le bénévolat.

- La trésorerie est nettement positive grâce aux comptes d'épargne.

- Lecture du Rapport du vérificateur aux comptes et en l'absence de questions, ..

Vote du rapport financier et du rapport du vérificateur aux comptes : vote à l'unanimité

- Nomination des vérificateurs aux comptes : Madame Odette Huet

La présidente regrette l'absence des parents des jeunes archers qui auraient pu se porter candidat au poste des vérificateurs aux comptes. En effet, ce poste ne peut être affecté qu'à des personnes non-licenciées à la FFTA.

Le Présidente demande aux archers présents de transmettre l'appel à candidature à leurs proches.

Projets et budget saison 202

- Voir document d'AG

- Le Vice-président présente le planning des projets de la saison 2022. Il rappelle que le club prendra ses nouvelles marques sur le terrain de Forges à partir du printemps.

- La rentrée de la saison prochaine est fixée au 10 septembre 2022.

- Il rappelle l'importance des Stages Jeunes qui permettent aux jeunes archers d'améliorer leurs compétences et partager des moments de franche convivialité avec les archers d'autres clubs. - Il lance un appel aux candidatures au poste d'assistant-entraîneur. Le club a besoin d'archers volontaires et motivés pour apporter leur aide aux entraîneurs pendant les cours.

La présentation des projets ne soulève aucune question.

- Concernant les frais d'adhésion au club, il a été décidé que la part du club ne serait pas augmentée aux prochaines inscriptions. Les licences bénévoles sont offertes par le club.

- Le budget prévisionnel présenté a été préparé au mois d'octobre pour les demandes de subvention. Mr Patrick Bouton, demande pourquoi la subvention ANS n'apparaît pas dans le budget prévisionnel. La Présidente lui répond que le club ne pense pas pouvoir bénéficier une nouvelle fois de cette subvention. Mr Bouton conseille le club de présenter une nouvelle demande sur cet exercice, en indiquant que les critères d'attribution (thèmes imposés par la Fédération) ne seront guère modifiés cette année. L'axe de de la compétition reste à explorer. Le club remercie Mr Bouton pour cette remarque et indique qu'il étudiera cette possibilité.

Sans question ou remarque supplémentaire

Vote du budget prévisionnel sur cette base : Vote à l'unanimité

La Présidente et le Vice-président rappellent aux archers que les candidatures aux postes de représentants des clubs de la région et de la Fédération restent ouvertes jusqu'au 18/01/22.

PV AG Archers d'Hélène – 15/01/2022

Parole aux invités

Madame Gaborit, représentant le CD17, observe que notre club est très actif et s'implique dans les activités départementales, régionales et nationales.

Elle félicite le club pour l'obtention du nouveau label fédéral Ambition. Elle indique qu'au niveau départemental seuls deux clubs ont obtenu ce label.

Mme Gaborit félicite les archers compétiteurs du club pour leurs participations aux différents concours et leurs palmarès.

Elle souligne la motivation des jeunes archers qui font partie des des groupes d'entraînement départementaux et régionaux.

Elle remarque le dynamisme du club qui a organisé sur cet exercice son 4ème Championnat de France depuis sa fondation.

Elle adresse un grand bravo à la présidente et aux bénévoles pour leur implication et la bonne organisation de cet évènement.

Monsieur Patrick Bouton, représentant le Comité Régional, note que le club est très actif et bien structuré.

Il fonde de grands espoirs sur la construction de la future salle d'entraînement du terrain de Forges. Il félicite le club pour l'obtention du label Ambition.

Mr Bouton signale que le CRNATA serait heureux d'apporter son aide au club pour la mise en place du projet associatif de la prochaine saison. Il revient sur la possibilité de demander une nouvelle subvention ANS.

Mr Bouton insiste sur l'appel à candidatures d'assistant-entraîneurs, nécessaires pour soulager les entraîneurs du poids croissant de leur fonction. Le club a besoin de ces assistants pour encore mieux fonctionner.

Mr Bouton a participé à l'organisation et la gestion du Championnat de France Tir 3D. Il adresse un grand bravo au club pour la bonne tenue de cet évènement.

Il ajoute qu'il sera heureux de participer au prochain championnat national organisé par le club. En plaisantant, il donne rendez-vous au club dans 2 ans.

Madame Sylvie Plaire, représentant la commune de Surgères, a dû quitter l'assemblée avant sa clôture. Elle adresse un message à la présidente qui en fait lecture.

Dans ce mail, Mme Plaire, remercie les dirigeants pour leur implication et leur engagement envers le club. Elle félicite le club pour l'organisation du Championnat de France de Tir 3D.

Elle indique son espoir pour la construction de la nouvelle salle du terrain de Forges.

Passation des pouvoirs de la Présidence du club

Mme Freund indique que comme prévu elle cède les pouvoirs et la fonction de la présidence du Club à Mr Guillaume Minet. Elle signale que le nouveau Comité Directeur élu en février 2021, a apporté un nouvel élan au club, ainsi qu'une nouvelle façon de fonctionner.

Elle laisse la parole au nouveau président pour clôturer cette Assemblée Générale.

PV AG Archers d'Hélène – 15/01/2022

Clôture de l'Assemblée Générale

Le Président, Mr Guillaume Minet, rappelle que Mme Geneviève Freund restera active pour le club au sein du Comité Directeur et du Bureau en tant que Trésorière.

Il indique que nous comptons sur sa présence pour la bonne transmission du savoir, des traditions de convivialité et du patrimoine historique du club.

Le président relance à son compte la demande de candidatures aux postes

d'assistants-entraîneurs. Il insiste sur la nécessité de soulager le poids reposant sur les entraîneurs.

Il estime que cet apport de volonté apporterait une meilleure organisation et donc une plus grande qualité aux cours assurés pour les archers.

Il rappelle que le club fonctionne grâce à l'implication des bénévoles.

Il invite les archers souhaitant participer activement à la vie du club, à se manifester auprès des dirigeants et entraîneurs.

Il n'y a pas de questions diverses. L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19h00. Il est dressé le Procès-verbal de la réunion, signé par la Présidente et la secrétaire.

À Surgères, le

La Présidente démissionnaire
Geneviève Freund



Le Président
Guillaume Minet



La Secrétaire
Sophie Lemonnier



PV AG Archers d'Hélène – 15/01/2022



Assemblée générale du 15 janvier 2022

Rapport Moral

Chers amis

Encore une année de passée. Et encore une année particulière. En raison de ce virus qui nous enquiquine, c'est le côté négatif. Mais aussi en raison de l'organisation du Championnat de France 3D par équipes que les archers de parcours attendaient avec impatience, le 1^{er} championnat depuis 2 ans ! Tout s'est bien passé, les retours sont positifs et le résultat financier aussi, ça vaut le coup de se décarcasser.

Malgré les circonstances, nous n'avons pas arrêté nos activités et les cours du samedi ont été maintenus toute l'année, (sauf en novembre 2020 évidemment) et dès janvier 2021 nous tirions en extérieur. Heureusement qu'il a fait beau, frais, voire froid, mais beau !

Des compétitions ont pu avoir lieu, c'est ainsi que nous avons encore le plaisir d'avoir parmi nous des archers qui ont accédé à des podiums nationaux. Ils ont été mis à l'honneur lors de notre soirée de novembre et par le Comité départemental de tir à l'arc. Félicitations à eux.

Cette année a été également particulière au niveau des infrastructures ». Vous le savez, le terrain que nous occupions de 2009 est dorénavant un grand chantier. Nous avons été « hébergés » transitoirement à la Crignolée. Je remercie ici Monsieur le Maire de Breuil la Réorte qui a bien voulu de nous. Et dorénavant notre terrain extérieur sera à Forges. Cela va faire un grand changement pour ceux qui venaient à pied à Surgères. Pour les autres, cela fera un trajet un peu plus long, ou plus court?

Le terrain de Forges est dorénavant accessible, nous l'avons testé le 2 janvier. C'est un beau terrain, et son aménagement va nous permettre de tirer en toute sécurité (ce qui n'était pas forcément le cas à Surgères) et d'avoir plusieurs cours en même

PV AG Archers d'Hélène – 15/01/2022

temps. Il faut cependant retenir que nous partageons ce terrain avec 2 autres clubs et qu'il va falloir nous organiser.

Côté projets. Et bien il y a l'aménagement du terrain extérieur de Forges. Mais surtout, cette année, la CDC mènera une étude de faisabilité pour la construction d'une salle dédiée au tir à l'arc et pour les 3 clubs. Le plan que nous avons déposé à la CDC est ambitieux. Mais pour 140 archers minimum, il nous faut de l'espace et aussi de quoi organiser des compétitions. Les réunions que nous avons eu sont encourageantes.

L'autre projet est plus concret, c'est l'aménagement du terrain de la Bastière en un parcours de 21 cibles. Cela permettra aux archers de parcours de bien s'entraîner et au club d'organiser des compétitions sans trop d'aménagements supplémentaires. Le terrain devrait être aménagé en février. J'ajoute que depuis cette année, et c'est une bonne nouvelle, nous pouvons aller tirer toute l'année et non plus seulement hors de la saison chasse.

Voilà. Nous vous présenterons lors de cette AG les autres projets et animations que nous proposerons en 2022.

Enfin, comme je vous l'annonçais l'année dernière. Ceci est ma dernière assemblée générale en tant que Présidente. Et j'en suis heureuse. Mais je ne quitte pas le club comme ça. Vous me supporterez encore quelque temps au comité directeur, le temps de bien accompagner les membres qui en sont encore au début de leur carrière. En fin d'AG, nous vous proposerons donc la composition du nouveau comité directeur.

J'en arrive aux remerciements. Merci au service des sports, aux gardiens du complexe sportif. Merci à nos partenaires financiers, à la municipalité, à la CDC et à la municipalité de la Crignolée. Et enfin merci au Syndicat qui gère les bois de la Bastière pour le terrain « parcours ».

Et pour la dernière fois, je vous dirais que, et cela s'est démontré à plusieurs reprises depuis 2008, la patience a plus de pouvoir que la force

Geneviève Freund
Présidente des Archers d'Hélène

PV AG Archers d'Hélène – 15/01/2022

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR À L'ARC

LES ARCHERS D'HÉLÈNE

RAPPORT GENERAL 2022

DU VÉRIFICATEUR AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la mission que vous m'avez confiée lors de l'assemblée générale du 6 février 2021, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport de vérification des comptes de l'association au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

J'ai eu accès à tous les livres et documents comptables. Il a été répondu de manière satisfaisante à toutes les questions que j'ai jugées utile de poser.

Le compte de résultat annuel qui m'a été soumis a été tenu sans changement de méthode par rapport à l'exercice précédent.

Les contrôles sélectifs que j'ai effectués me permettent de certifier que les comptes sont tenus selon les règles comptables généralement admises et que le résultat de l'exercice, tel qu'il est rapporté, présente une image sincère de la situation financière et du patrimoine de l'Association au 31 décembre 2021.

En foi de quoi je recommande de donner quitus sans réserve de sa gestion à Mme Cécile NEAU, Trésorière.

Fait à Surgères, le 13/01/2021

Le Vérificateur aux Comptes
Odette Huet

PV AG Archers d'Hélène – 15/01/2022

2. Rapport Moral du Président :

Bonsoir à tous, Bénévoles, adhérents, adhérentes, salariée, et autres sympathisant sympathisantes.

Nous sommes heureux de pouvoir nous réunir à nouveau en présentiel pour notre assemblée générale et pour moi la première fois en tant que Président de l'association. Je vous remercie donc chaleureusement d'être présents ce soir.

Cette année 2022, on peut dire que la situation particulière liée au Covid est en partie derrière nous et nous avons retrouvé notre rythme de fonctionnement habituel, ce qui est vraiment appréciable. L'année s'est bien déroulée, la nouvelle direction prend ses marques et nous vous remercions pour votre confiance.

En 2022, nous avons eu la chance d'organiser le **championnat régional campagne** au mois de juin sur le site de la Bastière. Je remercie d'ailleurs l'ensemble des bénévoles pour leur contribution.

C'est aussi à regret que je vous annonce que c'était la dernière compétition sur le site de La Bastière puisque nous ne pourrons plus utiliser la partie haute du site (partie la plus technique).

Nous avons eu aussi **une année riche côté compétition**, et je tenais avant tout à féliciter nos archers pour cela :

- 2 médaillés nationaux
- 4 qualifiés pour les derniers championnats de France
- Et un grand nombre de podium régionaux et départementaux

Je remercie d'ailleurs la mairie d'avoir mis à l'honneur nos archers médaillés lors de l'événement « nos sportifs ont du talent » le 03 décembre dernier. Nous reviendrons plus en détails sur les résultats du club tout à l'heure.

Côté projet :

Nous souhaitons **accompagner et faire performer nos jeunes au plus haut niveau**. En effet, malgré la reprise dans des conditions sanitaires correctes, on constate que le covid a eu un effet sur les jeunes licenciés dans le club. Nous constatons un manque de licenciés pour les catégories d'âge ayant dû démarrer notre activité pendant les années « Covid ». C'est pour cela que nous allons continuer à mettre l'accent sur nos actions dans le soutien aux jeunes afin de les fidéliser.

Par ailleurs nous souhaitons aussi **finaliser l'installation du terrain de Forges** en collaboration avec la CDC Aunis Sud.

Car malgré nos bons résultats en compétitions nous rencontrons des difficultés d'entraînement, liées au fait que le terrain de Forges n'est pas entièrement opérationnel. Cela complique beaucoup notre organisation et a engendré des frais supplémentaires d'entretien de nos matériels. Nous espérons que ces difficultés soient résolues rapidement.

À noter aussi, que sans les infrastructures promises et prévues par la CDC, le club qui a l'ambition d'obtenir le label « excellence » ne pourra pas y accéder ; alors que nous avons actuellement le label « Ambition ».

Nous prévoyons **d'organiser le déménagement du site actuel (partie haute) de la Bastière** et l'aménagement du nouvel espace convenu avec le Syndicat du Bois de la Bastière.

Les événements et animations prévus en 2023 seront exposés plus en détail lors de cette AG.

Remerciements :

Grace à l'action collective, le nombre de licenciés reste constant depuis plusieurs années avec tous les ans des nouveaux arrivants et cela dans toutes les catégories. Ce qui prouve que notre sport reste attrayant, multi générationnel et diversifié.

Un grand merci, donc, à **tous les bénévoles** pour leur implication et plus particulièrement :

- à 2 de nos entraîneurs : Geneviève et Valérie
- à 4 bénévoles aidant le samedi matin nos entraîneurs : Thierry, Loïc, Nicolas et Frédéric

À ce propos nous lançons un appel à candidature pour toute personne qui souhaite s'investir en tant qu'assistant entraîneur et qui souhaiterait passer le diplôme, sachant que cela ne nécessite pas un niveau en compétition particulier.

Merci également à Déborah pour son engagement dans la formation de nos archers. Ses interventions sont de grande qualité grâce à son expérience et son palmarès. Nous espérons que nos archers aient conscience de cette chance que le club met à leur disposition.

Et je tiens à souligner que sans entraîneur le club ne pourrait pas vous amener au plus haut niveau.

Je suis fier aussi, à la fois en tant que président et en tant que père, de compter depuis cette année d'un nouvel arbitre au sein du club : Quentin ayant validé sa formation et prêté serment le 02 octobre dernier lors de la réunion annuelle des arbitres.

Et enfin, merci au Syndicat du Bois de la Bastière avec lequel nous avons renouvelé notre convention d'utilisation du bois.

Merci à l'ensemble du service des sports, au gardien du complexe sportif.

Merci à la municipalité et à la CDC pour leur soutien et notamment financier.

Et je conclurais cette introduction comme ceci : « **une ambition sans acte, est comme une flèche sans arc** » inspiré d'une citation d'Ella WHEELER WILCOX (tirée du livre « la voie de l'Archer » de Paulo Coelho)

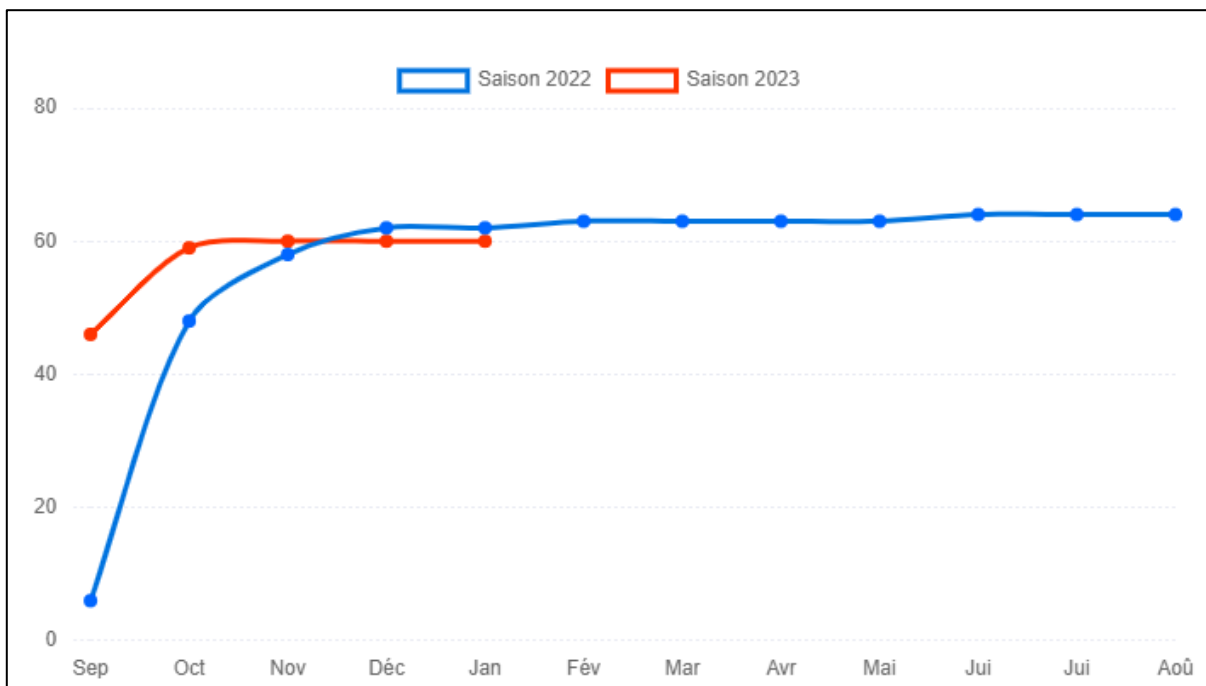
Guillaume MINET

Président des Archers d'Hélène

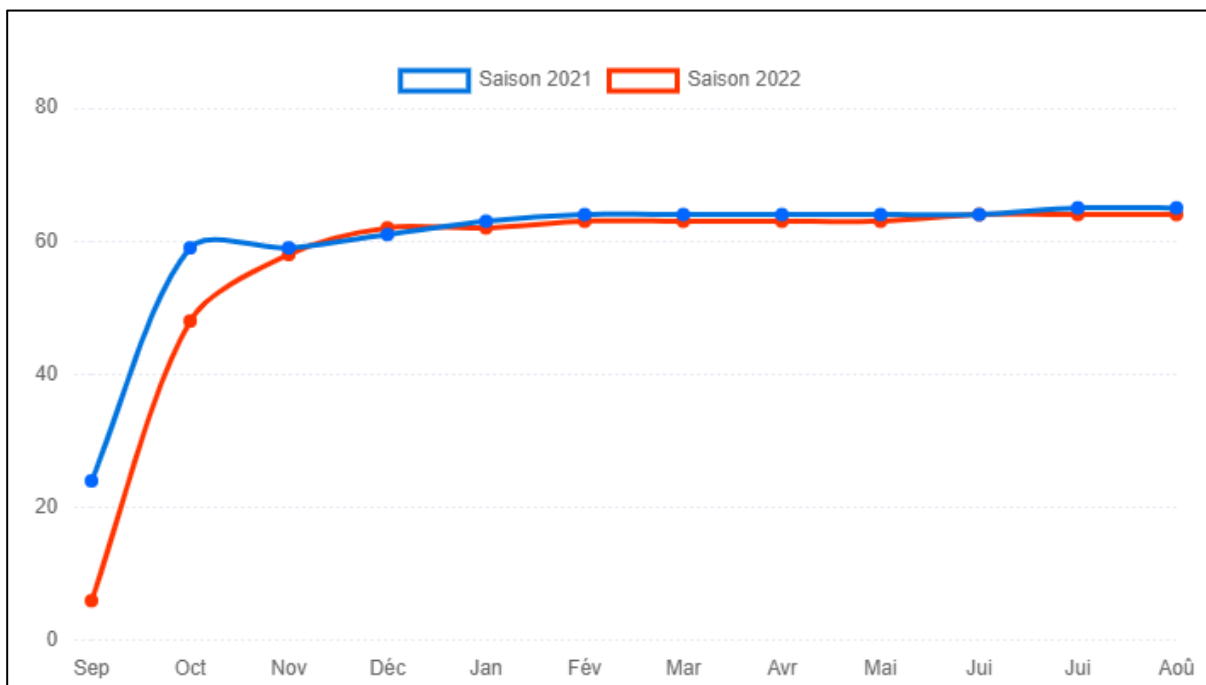
3. Statistique du Club :

a. Nombre de Licenciés :

Nombre de Licencié Saison 2023 VS Saison 2022



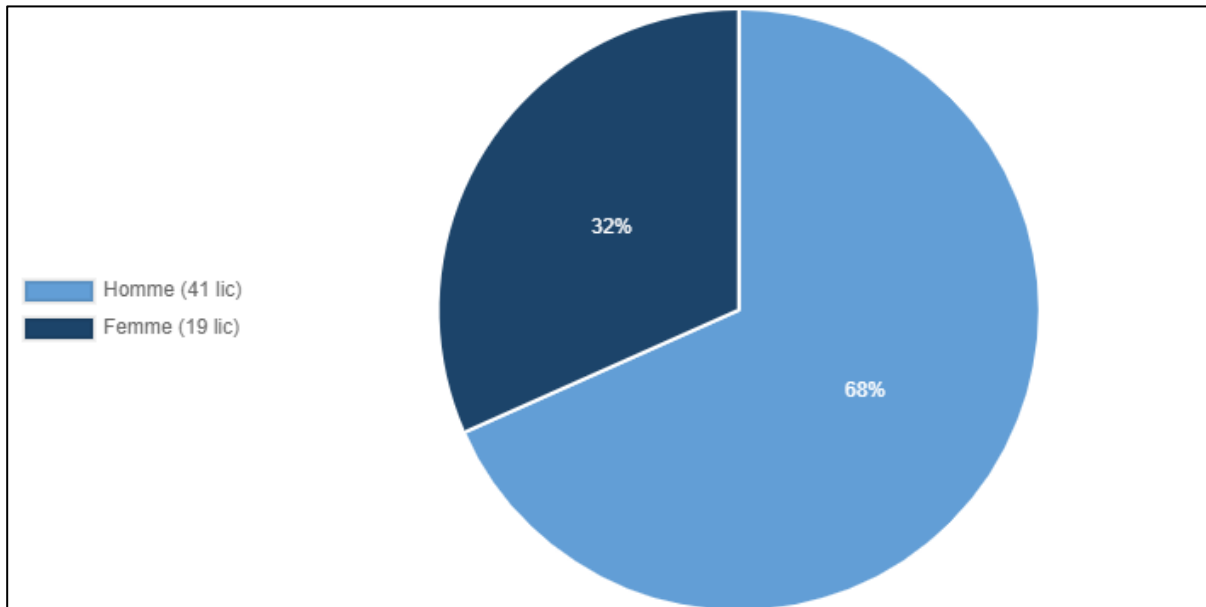
Nombre de Licencié Saison 2022 VS Saison 2021



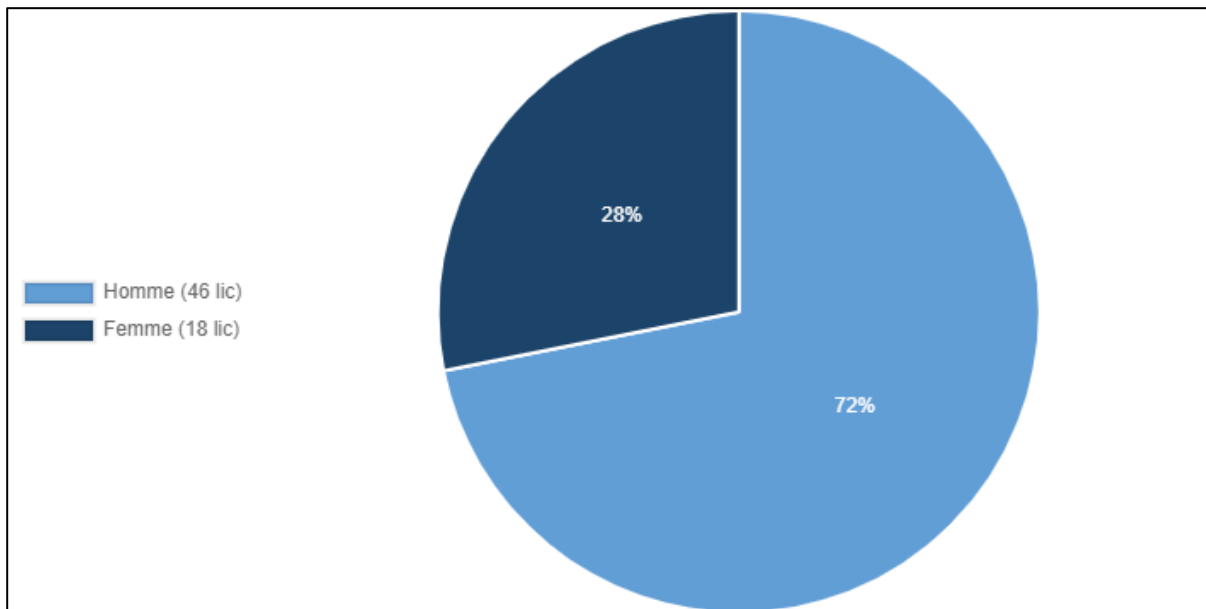
Nous maintenons un nombre de licencié constant aux alentours des 60 Archers. Nous pourrions revoir ce nombre à la hausse en réussissant à étoffer notre nombre d'entraîneurs diplômés, ainsi qu'en disposant d'un plus grand nombre de créneaux d'entraînements.

b. Répartition Hommes/Femmes :

Répartition Hommes/Femmes Saison 2023 VS Saison 2022



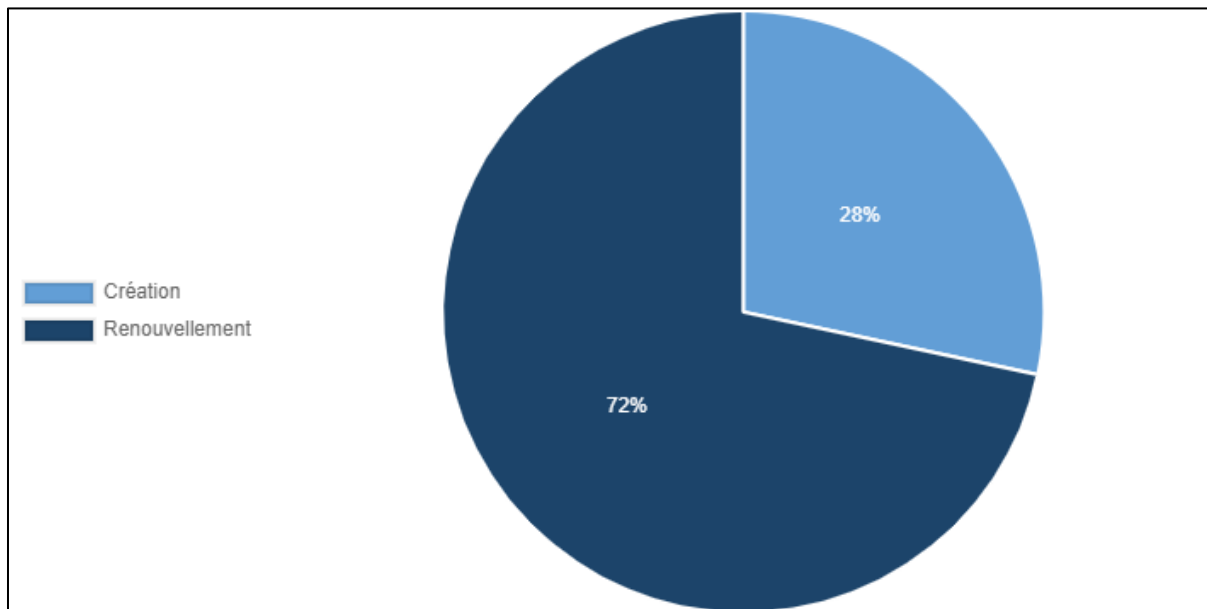
Répartition Hommes/Femmes Saison 2022 VS Saison 2021



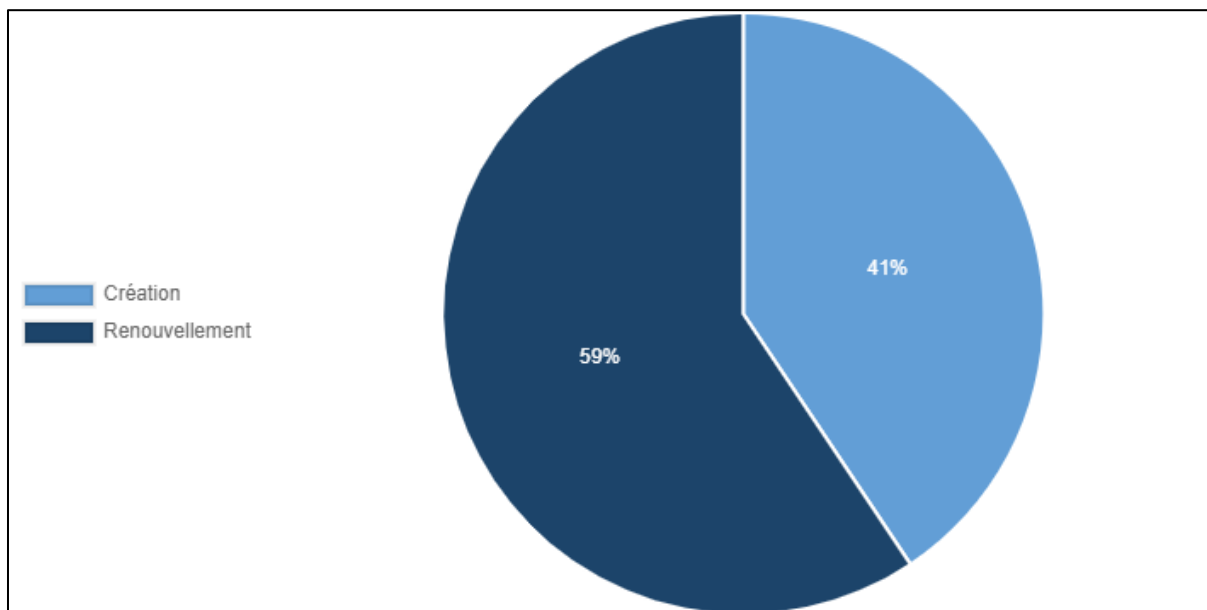
La proportion de Femme dans les licenciés reste constante, nous restons autour des 30%.
 Nous sommes parfaitement dans la moyenne nationale, qui est, sur les derniers rapports, de 29%.

c. Renouvellement/Création :

Renouvellement/Création Saison 2023 VS Saison 2022

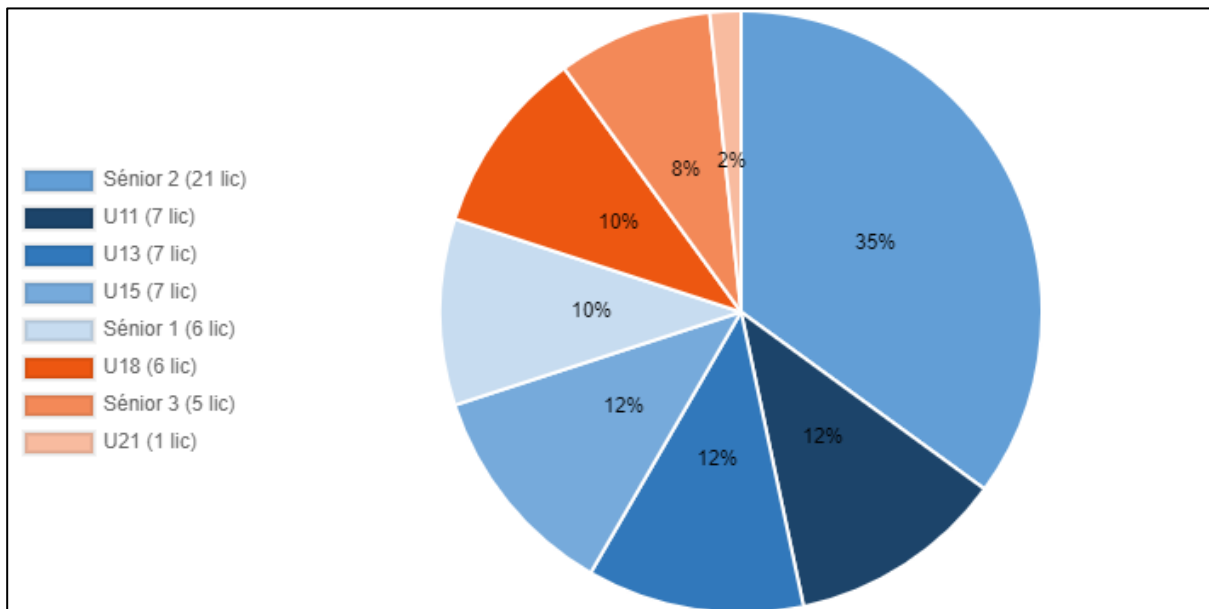


Renouvellement/Création Saison 2022 VS Saison 2021

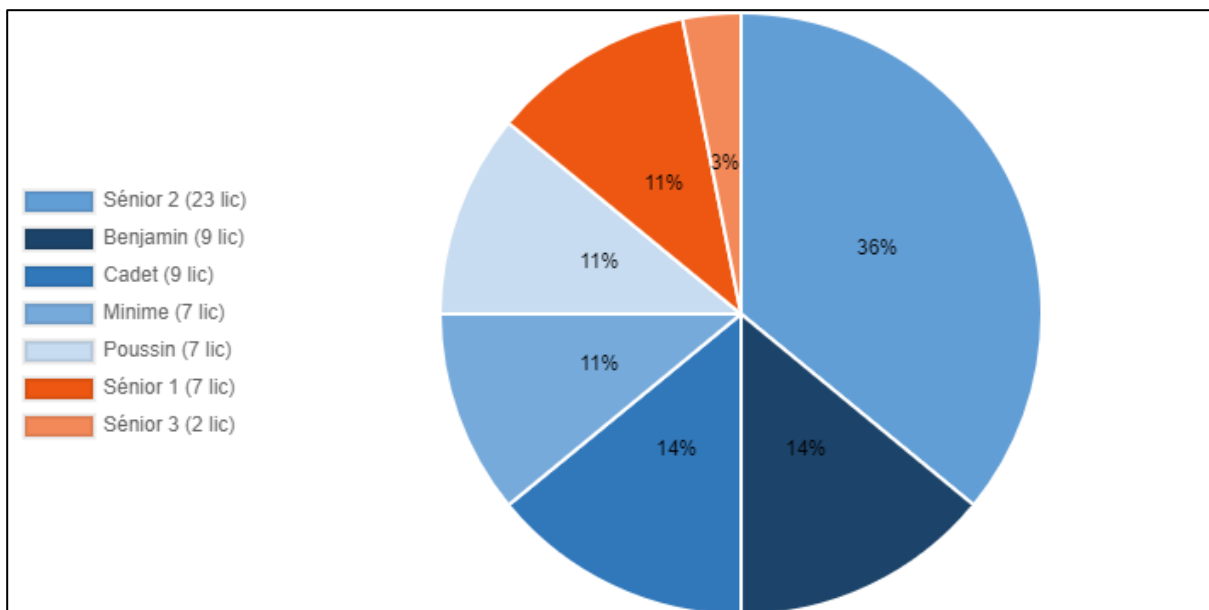


d. Répartition par Tranche d'Age :

Répartition par Tranche d'Age Saison 2023 VS Saison 2022

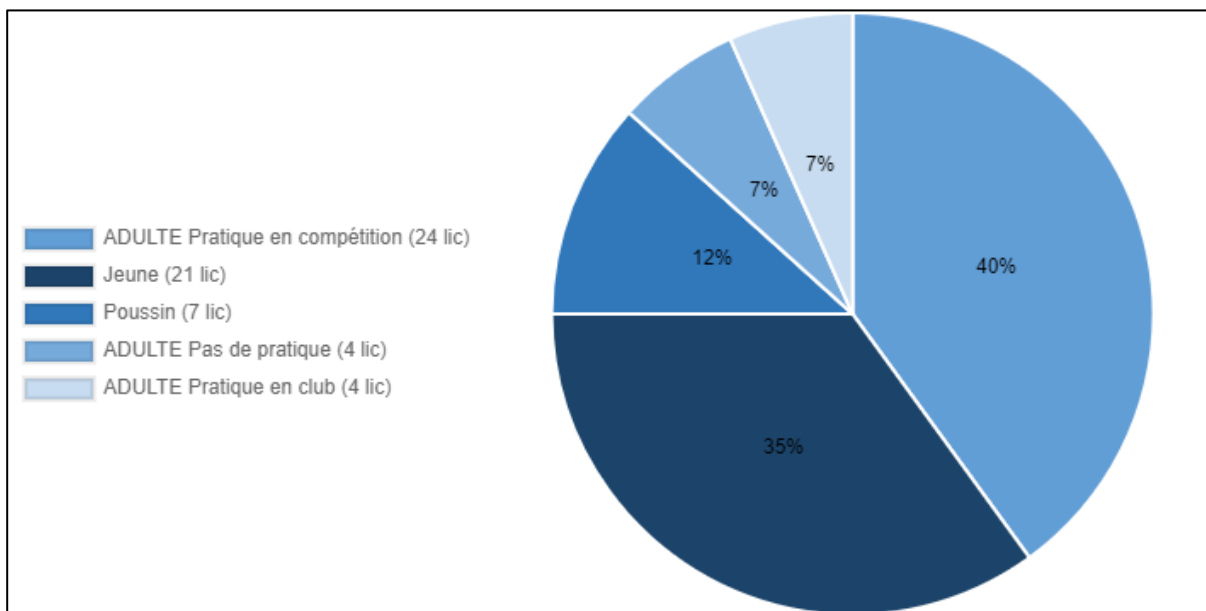


Répartition par Tranche d'Age Saison 2022 VS Saison 2021

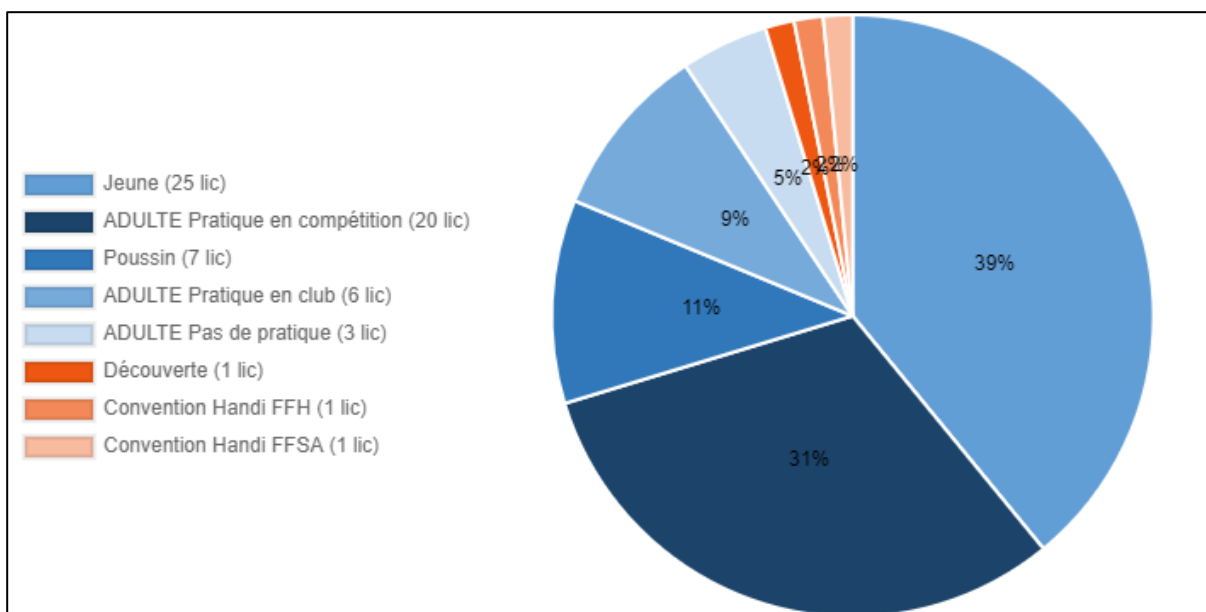


e. Types de Licences :

Types de Licences Saison 2023 VS Saison 2022



Types de Licences Saison 2022 VS Saison 2021



4. Résultats de nos Archers :

a. Podiums Départementaux :

Au niveau départemental							
Que les podiums	TAE Inter	TAE Nat	Salle	Campagne	Nature	3D	Beursault
Bordron Léo	3		2				
Bourdaleix Julien			1				
Chamard Benjamin							1
Daudin Thierry				1		1	
Delannoy Benjamin				2		2	
Freund Geneviève					1	1	
Gaborit Romain	2	1	1				
Gaborit Valérie		1	1	1		1	
Grip Déborah			1	1	1	1	
Grip Ludovic		2		2		1	
Meteau Adrien	1		1				
Minet Guillaume			1				
Minet Quentin	1		3	1			
Mussier Laurent						2	

Synthèse des Médailles au niveau départemental :

- Médaille d'OR : 22 Archers
- Médaille d'ARGENT : 7 Archers
- Médaille de BRONZE : 1 Archer

b. Podiums Régionaux :

Au niveau régional							
Que les podiums	TAE Inter	TAE Nat	Salle	Campagne	Nature	3D	Beursault
Daudin Thierry				3		2	
Freund Geneviève						1	
Gaborit Valérie				1			

Synthèse des Médailles au niveau régional :

- Médaille d'OR : 2 Archers
- Médaille d'ARGENT : 1 Archer
- Médaille de BRONZE : 1 Archer

c. Podiums et Sélectionnés Nationaux :

Au niveau national							
	TAE Inter	TAE Nat	Salle	Campagne	Nature	3D	Beursault
Bordron Léo	37		54				
Freund Geneviève					4	2	
Gaborit Romain	31		51	10			
Grip Déborah					1	12	

Synthèse des Médailles au niveau national :

- Médaille d'OR : 1 Archer (**Championne de France**)
- Médaille d'ARGENT : 1 Archer (**Vice-Championne de France**)

BRAVO à l'ensemble de nos Archers pour cette belle récolte de Médailles pour cette saison sportive.



5. Rapport d'Activités :

a. Encadrement et Arbitrage :

- Entraînement :
 - 1 Entraîneur 2 : Geneviève Freund
 - 1 Entraîneur Fédéral : Valérie Gaborit (diplôme obtenu en juin 2022)
 - 3 archers niveau « entraîneur 1 » : Frédéric Thibaud / Patrice Gaborit / Gilles Tasset
 - 1 BE Salariée : Déborah Grip

 - 1 groupe débutant jeunes
 - 1 groupe débutant adultes
 - 1 groupe jeunes intermédiaires
 - 1 groupe compétition
 - 1 groupe adultes intermédiaire
 - archers en entraînement libre
- Arbitrage :
 - 1 Arbitre : Geneviève Freund
 - 1 Arbitre jeune : Quentin Minet a prêté serment en novembre 2022

b. Communication :

- 5 articles dans la presse écrite :
 - 3 dans L'Hebdo
 - 1 dans Sud-Ouest
 - 1 dans TAM Magazine

c. Groupes d'entraînement et formations :

- Groupe Départemental jeunes / Groupe régional jeunes :
 - Romain Gaborit
 - Léo Bordron
- Participation aux stages départementaux ou / régionaux :
 - Romain Gaborit
 - Léo Bordron
 - Quentin Minet
 -

d. Labellisation :

Label  pour la saison 2022.

Avec ce label, le club des Archers d'Hélène démontre qu'il :

- Progresses à son rythme tout en gardant son identité.
- Offre à ses adhérents des services de qualité (l'accueil, l'apprentissage, l'entraînement, l'animation, l'accès à la compétition)
- Et ainsi apporte du plaisir à chaque archer dans sa pratique, en prenant en compte ses motivations.

e. Activités :

- Tir de l'huitre le 2 janvier 2022
- Entraînement « découverte toutes armes » pour les adultes débutants fin janvier
- Participation de jeunes au concours Poussins à Périgny le 5 février
- Installation des cibles à la Bastière le 27 février
- Organisation du Trophée des Mixtes (concours départemental) le 23 mars
- Animation Vac en Sport pour la CDC en avril
- Organisation d'un concours Poussins-Benjamins le 7 mai
- Entraînement « découverte des disciplines de parcours » pour tous le 14 mai
- Organisation du Championnat régional Campagne en juin 2022
- Passage de flèches et picnic de fin d'année le 7 juillet
- Participation au Forum des associations de Surgères en septembre
- Organisation d'un Concours Nature en octobre 2022
- Fête de Noël le 17 décembre

6. Rapport Financier :

Trésorerie

Compte Courant	2 150.29 €
Caisse	40.10 €
Livret bleu	11 149.58 €
Compte Championnat de France	36.23 €

Faits notables : recettes

2 subventions reçus :

- ANS : 1 500€ (sur projet)
- Préfecture 17 : 2 000€ (sur du fonctionnement)

Faits notables : dépenses

- Achat conséquent de matériel
POUR LES ARCHERS : 2 898€
- Ciblerie (pour parcours) : 1 125€

COMPTE DE RESULTAT

du 01/01/2022 au 31/12/2022

export BasiCompta au

09/01/2023

Compte de résultat	Exercice N
PRODUITS D'EXPLOITATION	
Cotisations	6 034,00 €
Ventes de biens et services	3 844,00 €
Ventes de biens	2 049,00 €
Ventes de prestations de service	1 795,00 €
- dont parrainages	0,00 €
Produits de tiers financeurs	5 702,00 €
Concours publics et subventions d'exploitation	4 902,00 €
- Etat	1 500,00 €
- Région(s)	2 000,00 €
- Département(s)	50,00 €
- Commune(s)	700,00 €
- Subvention communauté de communes et agglomération	652,00 €
- Organismes sociaux	0,00 €
- Fonds européens	0,00 €
- ASP	0,00 €
Ressources liées à la générosité du public	300,00 €
- Mécénats	300,00 €
Contributions financières	500,00 €
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	0,00 €
Autres produits	556,00 €
Total I	16 136,00 €

CHARGES D'EXPLOITATION	
Achats de marchandises	5 936,00 €
Autres achats et charges externes	5 108,00 €
Achat	2 507,00 €
- Achats d'études et de prestations de services	0,00 €
- Achats non stockés de matières et de fournitures	1 003,00 €
- Fournitures non stockables (eau, énergie)	82,00 €
- Fournitures d'entretien et de petit équipement	1 422,00 €
- Autres fournitures	0,00 €
Services extérieurs	580,00 €
- Sous traitance générale	0,00 €
- Locations	312,00 €

- Entretien et réparation	89,00 €
- Assurance	115,00 €
- Documentation	64,00 €
- Divers	0,00 €
Autres services extérieurs	2 021,00 €
- Rémunération intermédiaires et honoraires	1 526,00 €
- Publicité, publication	244,00 €
- Déplacements, missions	71,00 €
- Frais postaux et de télécommunications	0,00 €
- Services bancaires, autres	180,00 €
Aides financières	0,00 €
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00 €
Salaires et traitements	0,00 €
Charges sociales	0,00 €
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	306,00 €
Autres charges	4 625,00 €
Autres charges de gestion courante	4 625,00 €
Autres charges de personnel	0,00 €
Total II	15 975,00 €
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	161,00 €
PRODUITS FINANCIERS :	
Autres intérêts et produits assimilés	149,00 €
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	0,00 €
Total III	149,00 €
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	149,00 €
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	310,00 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS :	
Sur opérations de gestion	17,00 €
Total V	17,00 €
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	17,00 €

Total des produits (I + III + V)	16 302,00 €
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	15 975,00 €
EXCEDENT	327,00 €

7. Rapport du Commissaire aux Comptes :

FÉDÉRATION FRANCAISE DE TIR À L'ARC

LES ARCHERS D'HÉLÈNE

RAPPORT GENERAL 2022

DU VERIFICATEUR AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la mission que vous m'avez confiée lors de l'assemblée générale du 15 janvier 2022, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport de vérification des comptes de l'association au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

J'ai eu accès à tous les livres et documents comptables. Il a été répondu de manière satisfaisante à toutes les questions que j'ai jugées utiles de poser.

Le compte de résultat annuel qui m'a été soumis a été tenu sans changement de méthode par rapport à l'exercice précédent.

Les contrôles sélectifs que j'ai effectués me permettent de certifier que les comptes sont tenus selon les règles comptables généralement admises et que le résultat de l'exercice, tel qu'il est rapporté, présente une image sincère de la situation financière et du patrimoine de l'Association au 31 décembre 2022.

En foi de quoi je recommande de donner quitus sans réserve de sa gestion à Mme Geneviève FREUND, Trésorière.

Fait à Surgères, le 9/01/2023

Le Vérificateur aux Comptes
Odette Huet



8. Tarifs des Licences :

a. Tarifs Saison 2022-2023 :

ADULTE Pratique en compétition

Fédération	Fédération 2	Ligue	Département	Total	Part club	Total
40.00 €	2.00 €	23.00 €	15.00 €	80.00 €	48.00 €	128.00 €

ADULTE Pratique en club

Fédération	Fédération 2	Ligue	Département	Total	Part club	Total
32.00 €	2.00 €	23.00 €	15.00 €	72.00 €	48.00 €	120.00 €

ADULTE Pas de pratique

Fédération	Fédération 2	Ligue	Département	Total	Part club	Total
27.00 €	2.00 €	18.00 €	5.00 €	52.00 €	0.00 €	52.00 €

Jeune

Fédération	Fédération 2	Ligue	Département	Total	Part club	Total
23.00 €	2.00 €	17.00 €	15.00 €	57.00 €	48.00 €	105.00 €

Poussin

Fédération	Fédération 2	Ligue	Département	Total	Part club	Total
14.00 €	2.00 €	10.00 €	15.00 €	41.00 €	48.00 €	89.00 €

Découverte

Fédération	Fédération 2	Ligue	Département	Total	Part club	Total
15.00 €	2.00 €	3.00 €	2.00 €	22.00 €	20.00 €	42.00 €

b. Tarifs Saison 2023-2024 :

Les nouveaux tarifs des licences seront déterminés lorsque les différentes parts d'adhésion à la Fédération, à la Ligue, et au CD, seront connues. Nous proposons d'augmenter la part club de 2 Euros par licence.

Toutefois un plafond maximum du prix des licences a été déterminé pour la saison 2023-2024. Nous n'augmenterons pas la part club au-delà de ces montants :

ADULTE Pratique en compétition	Prix Maximum de la Licence :	135.00 €
ADULTE Pratique en club	Prix Maximum de la Licence :	126.00 €
ADULTE Pas de pratique	Prix Maximum de la Licence :	55.00 €
Jeune	Prix Maximum de la Licence :	112.00 €
Poussin	Prix Maximum de la Licence :	95.00 €
Découverte	Prix Maximum de la Licence :	48.00 €

9. Budget Prévisionnel :

Ce Budget prévisionnel est basé sur :

- **l'organisation :**
 - d'un concours TAE
 - d'un concours 3D
 - et des animations « classiques »
- Un nombre de 60 archers licenciés
- **Pour l'instant sans demande ANS**
En cours de réflexion en fonction des orientations qui seront données par l'agence

Budget Prévisionnel 2023			
CHARGES	MONTANT EN € TTC	PRODUITS (1)	MONTANT EN € TTC
60 – Achat	2 400	70 - Vente de produits finis, marchandises	670
Fournitures d'activités	1 258	Prestation de services	100
Achats non stockés (dont alimentation)	481	Vente de marchandises	545
Petit équipement			
Fournitures administratives	30	Produits des activités annexes	25
Achat pour compétition	632		
Autres		74 - Subventions d'exploitation	1 981
61 - Services extérieurs	620	Etat: (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))	
Gardiennage, Poste médical		Conseil Régional	
Locations	420	Conseil Départemental	150
Assurances	200	Commune(s):	1 145
		Communauté de Communes	686
62 - Autres services extérieurs	3 706	FDVA2	
Personnel	1 816	746 - Fédération	0
Publicité/publication	20	Fédération	
Transport et déplacement	300	Comité régional	
Frais postaux et téléphone	50	CD17	
Réception	500	Club	
		ANS	
Aides aux archers	730	748- AUTRES	0
Cadeaux archers/arbitres	290	Sponsoring	
Sacem		Cadeau (don en nature)	
63 - Impôts et taxes		75 - Autres produits	8 427
		Recettes compétitions	1 630
65 - Autres charges de gestion courante	4 153	Cotisation	6 797
Redevance fédération	4 033	Autres	

Assemblée Générale

Les Archers d'Hélène - Saison 2022-2023

Formation	120		
67 - Charges exceptionnelles	200		
Prise en charge licence bénévole	200	76 - Produits financiers	
TOTAL DES CHARGES	11 079	TOTAL DES PRODUITS	11 078
86 - Emplois des contributions volontaires	33 223	87 - Contributions volontaires en nature	33 223
en Nature			
Personnel bénévole	24 443	Bénévolat	24 443
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	8 780	Prestations en nature (club)	8 780
Utilisation Briqueterie		Mise à disposition Briqueterie	
TOTAL DES CHARGES	44 302	TOTAL DES PRODUITS	44 301
Résultat de l'action	-1		

10. Evénements 2023 :

- Le 08/01/ 2023 : Tir de l'huitre
- Le 14/01/2023 : Entraînement « découverte toutes armes » pour les Adultes débutants.
- Le 01/04/ 2023 : Déménagement sur notre terrain extérieur à Forges
- Le 02/04/2023 : Stage Réglage de l'Arc par Déborah Grip.
- Le 08/04/2023 : Entraînement « découverte des disciplines de parcours » pour tous.
- Le 11/06/2023 : Organisation du Championnat Départemental Extérieur à Surgères (TAE International)
- Le 17/06/2023 : Organisation d'un concours Poussins-Benjamins à Forges
- Le 01/07/2023 : Passage de flèches et picnic de fin d'année
- Aout 2023 : En attente de validation : Participation au 1^{er} Festival Historique organisé par l'association CAANA (Cercle des Artisans d'Art de Nouvelle Aquitaine) dans l'enceinte du château de Surgères.
- Le 02/09/2023 : Déménagement en salle
- Le 09/09/2023 : Participation au Forum des associations de Surgères
- Le 16/09/2023 : Reprise de la nouvelle saison sportive 2023-2024
- Le 22/10/2023 : Organisation d'un Concours 3D à Surgères
- Le 16/12/2023 : Fête de Noël



11. Remerciements aux partenaires :



Centre Ouest Archery